

5 novembre 2006, Montérégie

Allocution à l'occasion de l'annonce de l'appel de qualification pour le parachèvement de l'Autoroute 30

Monsieur le Premier ministre du Canada,

Messieurs les ministres du gouvernement fédéral,

Chers collègues députés et ministres du Québec,

Mesdames et messieurs les préfets et les maires,

Distingués invités,

Monsieur Harper, bienvenue au Québec.

Bienvenue en Montérégie.

Welcome to the western part of Autoroute 30, a construction project which, as you know, is very dear to us. As First Ministers, we once again have the opportunity this morning to work together to contribute to the progress of Québec. I am delighted to have this opportunity.

C'est en travaillant en harmonie que nous servons le mieux les intérêts des Québécois. Dans ce dossier comme dans d'autres, le dialogue, l'ouverture, la volonté de réussir sont à la base d'une relation fructueuse entre le gouvernement du Québec et celui du Canada.

Depuis avril 2003, mon gouvernement s'est engagé clairement à réinvestir dans nos infrastructures routières. Le parachèvement de l'autoroute 30 a occupé, depuis plus de trois ans, une place centrale dans les projets structurants de mon gouvernement.

Le ministre Jean-Marc-Fournier, le ministre des Transports, Michel Després et les députés de la région ont répondu aux questions et aux vœux de la population. Ils ont porté ce projet avec conviction jusqu'à sa réalisation. Car aujourd'hui, ce n'est pas le projet de parachèvement dont nous parlons, mais bien de sa réalisation concrète.

La plupart des terrains sont acquis. Les travaux ont débuté dans la partie Est. Les travaux préparatoires sont également en cours sur le terrain à l'Ouest. Ce projet tant attendu a traversé toutes les étapes de la consultation et des autorisations nécessaires à sa réalisation. Il est désormais dans sa phase de construction.

Notre présence ici ce matin s'inscrit dans l'engagement du gouvernement de réaliser ce projet majeur de plus d'un milliard de dollars, soit un des plus ambitieux projets routiers sur le territoire du Québec. Nous aurons alors une voie autoroutière de contournement de Montréal par le sud, qui soulagera le réseau autoroutier de Montréal. Elle permettra de faciliter la circulation dans toute l'agglomération métropolitaine.

Prime minister Harper and I, with all of the ministers of our respective governments, are here to put the finishing touches on a partnership agreement pertaining to the funding of the western part of the completion of Autoroute 30. This agreement testifies to the willingness of

both our governments to combine our efforts in order to meet the expectations of the people of Québec.

La grande région de Montréal et l'ensemble de la Montérégie ont un urgent besoin de cette voie de contournement. La mise en service de ces quelque 55 kilomètres d'autoroute dans ses parties Est et Ouest aura un effet dynamisant sur l'économie régionale de la Montérégie.

Ce nouveau lien, avec nos principaux marchés d'exportation, devrait stimuler les investissements et ouvrir de nouveaux horizons pour cette grande région. Comme nous l'avons fait pour l'autoroute 25, nous sommes également ici pour annoncer le lancement dans quelques jours de l'appel de qualification, une grande étape dans la mise en branle d'un Partenariat public-privé pour la partie Ouest de l'autoroute 30.

Il s'agit d'une nouvelle façon de faire. Nous avons besoin de chercher de nouvelles façons de faire pour que nos grands projets se réalisent dans les meilleures conditions possibles. Le principe des PPP a été éprouvé ailleurs dans le monde. Il répond à un nouveau mode de réalisation de grands projets.

Ce mode de réalisation réunit le savoir-faire et l'expérience du secteur public à l'expertise du secteur privé. L'appel de qualification est une étape essentielle de ce processus. Les documents relatifs à l'appel de qualification, pour la réalisation du volet en partenariat public-privé (PPP), sont tous terminés, et le dossier d'affaires est également complété.

Ce dossier d'affaires, qui compare la solution conventionnelle au PPP, confirme l'intérêt de recourir à cette approche afin de diminuer les coûts totaux du projet. Un décret a été obtenu le 25 octobre dernier autorisant le lancement de l'appel de qualification, qui vise à identifier les entreprises aptes et intéressées à réaliser la partie prévue en PPP.

Les impacts d'une telle infrastructure ont été analysés en profondeur. Les solutions mises de l'avant réconcilient la nécessité de cette infrastructure avec le besoin de s'intégrer le plus harmonieusement possible dans son environnement.

Je suis donc heureux et fier de constater avec vous que le parachèvement de l'autoroute 30 est devenu une réalité. Je suis très fier des progrès accomplis et du rythme de ces travaux que nous suivons avec beaucoup d'intérêt.

J'aimerais souligner l'excellent travail des nombreux partenaires qui ont permis de concrétiser ce projet autoroutier réclamé par la population régionale et par l'ensemble des intervenants socio-économiques de la grande région de Montréal et de la Montérégie. Grâce à la concertation et au soutien des forces vives de la Montérégie. Grâce à la volonté de notre gouvernement, grâce à l'engagement de notre partenaire fédéral, la 30 est en voie de réalisation.

Le parachèvement de la 30 est désormais une réalité au service du progrès de la Montérégie, de la métropole et du Québec tout entier.

Je vous remercie.